Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 022-212200042-20251127-2025DELIB96-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice :		27
Nombre de conseillers présents à la séance :		22
Nombre de conseillers absents :		5
Nombre de conseillers ayant donné procuration :		3
Nombre de votants :		25
Date de la convocation	:	21 novembre 2025
Date d'affichage	:	21 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOURDON Yves, LE GALL Maël, CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane, LE FLOCH Éric, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, GUILLAUME Hervé (19h11), ANTHOINE Julien (19h08), BODEVEUR David, THEFO Laurence, LE GUEVELLOU Marjorie, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, BONIZEC Christel, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine

Absents : BOÉTÉ Cécile, LE LUYER Martine, TASSEL Stéphane, LE DRET-STEUNOU Christelle, MARCHAND Cinderella

Procurations : BOÉTÉ Cécile à CLECH Vincent, TASSEL Stéphane à BODEVEUR David, LE DRET-STEUNOU Christelle à BICZO Sylviane

Secrétaire de séance : BOURDON Yves

N°2025/96

Fonction publique

Engagement dans la démarche DEN.BZH

Autorisation de signature de la convention partenariale

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que DEN.BZH, marque employeur a été créée par les Centres de Gestion bretons. Elle a pour objectif de valoriser l'attractivité de la Fonction Publique Territoriale bretonne et vise à aider les collectivités à faire face aux difficultés de recrutement auxquelles elles sont confrontées. Lancée en 2023, la marque DEN.BZH s'appuie sur un site web dédié où les candidats peuvent accéder aux offres d'emplois permanents et non permanents diffusées par les collectivités territoriales bretonnes sur la plateforme emploiterritorial.fr.

Le terme « DEN » désigne en breton l'être humain. La marque DEN.BZH fait écho à un ensemble d'idées humanistes qui fondent l'engagement en faveur du service public : intérêt général, égalité de traitement, adaptation et neutralité.

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 022-212200042-20251127-2025DELIB96-DE

Afin d'amplifier le renom de la marque, les CDG bretons proposent aux collectivités de devenir partenaires DEN.BZH. Les bénéfices pour les collectivités partenaires sont les suivants :

- Intégrer un réseau professionnel fédérateur, dynamique et innovant représentant près de 96 000 agents territoriaux ;
- Accroître la visibilité de ses actions grâce au portail et réseaux sociaux DEN.BZH, en complément de ses canaux de communication habituels ;
- S'inscrire dans une démarche volontariste de valorisation du service public local et d'entraide entre les employeurs territoriaux.

Afin de réunir l'ensemble des collectivités sous la bannière DEN.BZH et de relayer un socle commun de valeurs (liberté et ouverture, proximité et citoyenneté, mouvement et coopération), la proposition d'une convention d'usage est soumise aux structures qui souhaiteraient devenir partenaires. Cette dernière dispose des rôles de chacun dans la promotion de la marque employeur.

Ainsi, les partenaires s'engagent notamment à valoriser leur territoire, à mettre en œuvre une politique de fidélisation de leurs agents ou à développer les actions qui contribuent à l'attractivité de la Fonction Publique Territoriale. Ils s'engagent également à respecter la charte graphique liée à l'utilisation de la marque.

Les Centres de Gestion, propriétaires de la marque, s'engagent quant à eux à coordonner la promotion de la marque employeur et à proposer aux partenaires toute action de communication relative à la marque.

Il est précisé dans la convention d'usage que la « licence est consentie à titre gratuit ».

Entendu les motifs,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

Nombre de suffrages exprimés :	*25*
Votes Pour :	*25*
Votes Contre :	*0*
Abstention :	*0*

- **APPROUVE** l'engagement de la commune de Bégard dans la démarche DEN.BZH ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la charte d'engagement ainsi que la convention d'usage relative aux partenariats de DEN.BZH et tout document inhérent à cette affaire.

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 022-212200042-20251127-2025DELIB96-DE

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH

Le secrétaire de séance,
Yves BOURDON